

# Au **Coeur** DE SAINT-PIERRE

#39

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



## **ACTIONS** POUR LE BIEN-VIVRE DANS LA COMMUNE

06

PETITE ENFANCE

Un label excellence  
pour la crèche

10

DOSSIER

Les actions  
du CLSPD

14

JEUNES

La cérémonie  
de la Citoyenneté



**Saint Pierre  
du Mont**  
Landes

Pour commencer cet édito, je veux saluer le travail effectué par le CCAS dans le cadre du plan canicule en ce début du mois de juillet. En effet, depuis quelques années, ce dispositif permet de recenser les personnes les plus fragiles afin d'assurer un suivi en cas de fortes chaleurs. A ce titre, des élus ont téléphoné à plus de 500 administrés pour leur rappeler les gestes essentiels à adopter en cas de canicule : boire régulièrement de l'eau (même sans soif), éviter les sorties aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais. Dans certains cas, des brumisateurs, offerts par la municipalité, ont également été distribués aux personnes inscrites sur ce registre.

Ensemble restons vigilants et solidaires face à ce changement climatique qui engendre des vagues de fortes chaleurs.

Les écoliers sont en vacances, mais pas le Conseil Municipal des Jeunes. Accompagnés d'élus, ils nous préparent pour la rentrée, deux belles actions :

Une séance de cinéma en plein air pour clôturer le Forum des Associations qui se déroulera cette année, le 6 septembre prochain.

Le ramassage des déchets, organisé le 27 septembre en partenariat avec l'ACCA de Saint-Pierre-du-Mont, sur le site de Ménasse.

Félicitations pour leur engagement citoyen.

J'ai le plaisir de vous annoncer en cette fin d'année scolaire, que le dossier de l'extension et de la réhabilitation de l'Ecole Mistral vient d'aboutir. Je porte depuis des années, avec mon équipe, ce projet structurant, ce projet éducatif qui va permettre aux enfants de poursuivre un cycle complet jusqu'au CM2. C'est donc une satisfaction partagée avec Mont de Marsan Agglomération, les équipes enseignantes et les parents d'élèves de voir se finaliser ce dossier si impactant pour notre commune.

Comme les années précédentes, je viendrai à votre rencontre pour échanger avec vous. Moment important de concertation, ces réunions auront lieu la dernière semaine d'août afin de respecter le calendrier préélectoral.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite un très bel été.

**Joël Bonnet**

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

#### **Au cœur de Saint-Pierre - n°39**

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont  
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont  
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC  
(gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction et édition : Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

Mise en page : Jum Communication

Crédit photos : Ville de Saint-Pierre-du-Mont et association HomeFest

Imprimé en France

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

# SOMMAIRE

**VIE MUNICIPALE**  
SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
P.4

**VIE LOCALE**  
AIDES ET RAPPELS DES RÈGLES  
P.5

**PETITE ENFANCE**  
LABEL NIVEAU EXCELLENCE  
POUR LA CRÈCHE  
P.6

**SCOLAIRE**  
LA COUPE DES ÉCOLES  
P.8

**LE DOSSIER**  
CONSEIL LOCAL DE SECURITÉ  
ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE  
P.10

**CITOYENNETÉ**  
L'IMPORTANCE  
DE LA CITOYENNETÉ  
P.14

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
LA NOCTURNE DU BRICOLAGE  
P.15



**ANIMATIONS**  
RETOUR SUR  
LES FÊTES PATRONALES  
P.16

**HISTOIRE**  
BALADE PATRIMONIALE  
P.17

**DÉMOCRATIE**  
EXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES  
P.18

**L'AGENDA**  
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS  
P.19

**INFO JEUNES : TA P'TITE PAGE À TOI**  
CME/CMA

1

## LAURÉATS CONCOURS DE NOUVELLES ET PEINTURES

La remise des prix des concours de nouvelles et peintures 2025 s'est déroulée le 16 mai en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Les lauréats du Concours de Peintures sont :**

**Catégorie Adultes :** 1<sup>er</sup> prix : D. RAPHANEL, 2<sup>ème</sup> prix - M-C TAUZIN, 3<sup>ème</sup> prix : S. BIGOTTI-PRUGNAU - Coup de cœur du jury : M-F BLANCO - Coup de cœur du public : J. GARBAGE.

**Catégorie Adolescents :** 1<sup>er</sup> prix : L. PELLEGRIN

**Concours de Nouvelles :**

1<sup>er</sup> Prix : T. HAMIDOUCHE - « La voix du vent »,  
2<sup>ème</sup> Prix : C. LEIVA-LERBEIL - « L'enfant volatile »,  
3<sup>ème</sup> Prix : Patrick CAULE - « Forestine et ses chats ».

Retrouvez les nouvelles lauréates sur [www.saintpierredumont.fr](http://www.saintpierredumont.fr)

2

## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée au Square Jean Moulin de Saint-Pierre-du-Mont. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et les écoles de Saint-Pierre-du-Mont ont participé à cet événement. L'École de Musique Jean-Bernard Rachet a contribué à l'atmosphère recueillie et solennelle de la cérémonie, par ses interventions musicales. À l'issue de la commémoration, Philippe Lebreton, Conseiller municipal de Saint-Pierre-du-Mont, a été honoré, pour sa carrière militaire, par la remise de la médaille de chevalier de l'Ordre National du Mérite. Toutes nos félicitations lui sont adressées pour cette distinction.

1



2



3



4



## Arrêt SUR IMAGES

3

## SUCCÈS RETENTISSANT POUR LA 1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION DU HOMEFEST FESTIVAL

Le HomeFest Festival a fait une entrée remarquée le samedi 31 mai sur la Base de Loisirs du Marsan, de Saint-Pierre-du-Mont, pour sa première édition. Dans un cadre verdoyant, ce rendez-vous dédié à la scène « metal » a attiré des festivaliers venus de toute la Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. L'événement, complet depuis plus d'un mois, a été porté par l'association HomeFest, composée d'une trentaine de bénévoles mobilisés pour l'occasion. Côté programmation, l'accent a été mis sur les talents du territoire avec les groupes AD.Legacy, Evil Minded, À Terre et Widenkill, qui ont fait vibrer le public tout au long de la soirée.

4

## UNE 104<sup>ÈME</sup> BOUGIE POUR NOTRE DOYEN SAINT-PIERROIS

Jeudi 22 mai 2025, Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont, s'est rendu au domicile de Monsieur Roger Bernadet pour lui souhaiter un joyeux 104<sup>ème</sup> anniversaire. Une visite marquée par l'émotion et l'admiration pour cet habitant pas comme les autres, né le 22 mai 1921.

À 104 ans, Roger Bernadet vit toujours en parfaite autonomie dans sa maison. Ancien instituteur puis professeur d'histoire et géographie, il a enseigné dans les écoles et collèges, laissant le souvenir d'un pédagogue passionné.

Sportif dans l'âme, il a longtemps pratiqué le vélo, le ski de fond et la planche à voile. Amateur d'art, il a également participé à plusieurs éditions du Concours de peintures organisé par la Ville. Cette visite a permis de renforcer les liens intergénérationnels, reflet des valeurs portées par la commune.

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## ... L'ORDRE DU JOUR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



MARDI 17 JUIN

### Dossier PROCES-VERBAL

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12.03.2025
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10.04.2025

### Dossier FINANCEMENT TRAVAUX ET OPERATIONS

- 3 - Demande de subvention Fonds Vert - aide aux maires bâtisseurs
- 4 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture de l'Église - plan de financement
- 5 - Appel à projet Héritage JOP 2024 - Sport Santé
- 6 - Achat de matériel bureautique et informatique - subvention fonds de prévention CDG 40
- 7 - Achat de matériel d'entretien des locaux - auto-laveuse et aspirateur - demande subvention fonds de prévention CDG 40

### Dossier SUBVENTIONNEMENT

- 8 - Budget principal - subvention d'équipement au SYDEC

### Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 9 - Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune
- 10 - Création d'un emploi permanent à temps complet - catégorie C
- 11 - Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

### Dossier CONVENTIONNEMENT

- 12 - Convention de soutien « communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus
- 13 - RD 933S - Aménagement de l'avenue de Saint-Sever - convention entre le Département et la Commune relative au transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage, à la gestion et à l'entretien
- 14 - Convention de servitude de passage de canalisations sur la parcelle AD 243 pour Enedis
- 15 - Convention de mise à disposition d'une association, à titre gracieux, de deux locaux à la Maison des Projets

### Dossier URBANISME

- 16 - Dénomination de voies

### Dossier MOTION

- 17 - Défense de nos traditions suite à la décision de la commission européenne de saisir la cour de justice de l'Union européenne d'un recours en manquement contre la France concernant la réglementation de la chasse du pigeon ramier (palombe) au filet

Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation.

## RÉUNIONS PUBLIQUES

### RENCONTRES AVEC M. LE MAIRE en 2025

La période pré-électorale des élections municipales débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2025, ces réunions sont avancées afin de respecter les obligations légales imposées aux élus.



**Lundi 25 août 2025 à 18h30 :**  
quartier Manot, salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

**Mardi 26 août 2025 à 18h30 :**  
quartiers Centre-ville - Ménasse, salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

**Mercredi 27 août 2025 à 18h30 :**  
quartiers Tuilerie - Mont-Alma - Bourrassé - Pouy,  
salle C de l'Espace Multisports Saint-pierrois, 214 rue de la Provence.

**Judi 28 août 2025 à 18h30 :**  
quartiers Brémontier - Dominante - Biarnès,  
salle C de l'Espace Multisports Saint-pierrois, 214 rue de la Provence.

## AIDES AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE

Afin d'encourager et de valoriser les initiatives de démarches citoyennes engagées par les jeunes de la Commune, la ville de Saint-Pierre-du-Mont met en place un dispositif d'aide financière destiné à la formation du permis de conduire (permis B, AAC, moto).

Sont concernés, les jeunes de 15 à 30 ans s'inscrivant dans une démarche citoyenne.

Le montant maximum de l'aide municipale est fixé à 150 €. Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Départemental des Landes, cette aide viendra compléter l'aide départementale maximum fixée à 450 €.

Dossier à compléter et à déposer à la mairie.

**Pour plus d'information ou pour télécharger le dossier de candidature depuis le site de la Ville**  
<https://saintpierreduMont.fr/aides-financieres-jeunesse>



## AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Saint-Pierre-du-Mont a mis en place un dispositif d'incitation financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (V.A.E.). Cette aide de 150€ est versée sans conditions de ressources et peut se cumuler avec les différentes aides (Etat, Agglomération...) prévues à cet effet.

Pour être éligible à l'aide, le demandeur devra satisfaire à l'ensemble des conditions détaillées sur le site internet de la ville :

<https://saintpierreduMont.fr/mobilites-douces>

**Pour pouvoir bénéficier de l'aide, les demandeurs devront adresser le dossier complet : par voie postale ou dépôt en Mairie**  
- secrétariat : 1 avenue Georges Sabde -  
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT  
ou par mail [mairie@saintpierreduMont.fr](mailto:mairie@saintpierreduMont.fr)



## RAPPEL DES RÈGLES CHIEN EN LAISSE & PROTOCOLE EN CAS DE MORSURE

**Arrêté municipal du 25 novembre 2015 :**

« Les chiens ne doivent jamais échapper à la garde de leur maître et doivent être constamment tenus en laisse alors qu'ils circulent sur la voie publique, les espaces verts publics, le domaine privé. Ils doivent être identifiables par un collier, plaque avec nom et adresse du propriétaire, tatouage ou puce électronique.

Les chiens de première catégorie (chiens d'attaque) et de seconde catégorie (chiens de garde et de défense) doivent de plus être muselés. Ils font l'objet de règles spécifiques : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la réglementation oblige les propriétaires à déclarer la possession de l'animal en Mairie. Un permis de détention, soumis à conditions, est délivré par la suite.»

En cas de morsure par un animal, une déclaration doit être déposée en mairie dans le meilleur délai. Tout professionnel qui a connaissance de l'événement dans l'exercice de ses fonctions (médecin, vétérinaire, assureur...) doit également effectuer cette déclaration. L'animal est alors soumis à une période de surveillance obligatoire observée par un vétérinaire.

Durant cette période, une évaluation comportementale sera réalisée aux frais du propriétaire. Le Maire, avisé du compte rendu de cette évaluation, se devra de prendre les mesures qui s'imposent en fonction du niveau de risque.

En tant que propriétaire ou détenteur du chien lors de l'événement, vous êtes civilement responsable des dommages causés par l'animal, c'est-à-dire que vous devez indemniser la victime des dommages qu'elle a subis. A cet effet, vous devez faire immédiatement une déclaration de sinistre auprès de votre assureur habitation.

**Pour les informations complémentaires voir le site de la Ville** <https://saintpierreduMont.fr/obligations-citoyennes>



## UN LABEL POUR LA CRÈCHE

On ne présente plus, aujourd’hui, la Crèche Municipale de Saint-Pierre-du-Mont. La structure, qui dispose d’un agrément de 52 berceaux, accueille les enfants saint-pierrois âgés de 10 semaines à 4 ans au sein de trois sections encadrées par des auxiliaires de puériculture, des professionnelles disposant du CAP Petite Enfance et d’une Éducatrice Jeunes Enfants (EJE). Depuis quelques années, la volonté des équipes de privilégier une alimentation saine et d’utiliser des produits biologiques naturels, a conduit l’établissement à travailler en vue de l’obtention du label Ecocert, venant récompenser toutes les actions entreprises dans le cadre de la préservation de l’environnement et de la santé des enfants.



**Joël Bonnet**  
Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Depuis septembre 2015 et le recrutement d’un cuisinier au sein de la crèche, nous avons affiché notre volonté de privilégier l’élaboration de menus sur place, en circuit court, avec des produits locaux et pour une alimentation de qualité.

La création d’un jardin potager s’est inscrite dans la continuité de cette démarche. Aujourd’hui, l’obtention de la labellisation ECOCERT « En cuisine » de niveau 3 Excellence, récompense le travail effectué par les équipes et la volonté de la ville pour une restauration durable, bio, locale et saine.



Rencontre avec  
**Éloïse Rambour et Clément Perrin,**  
respectivement directrice et cuisinier de la Crèche Municipale.

**Éloïse Rambour, vous avez fait une demande d'obtention du label Ecocert. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

L'une de nos missions les plus importantes en tant qu'établissement d'accueil de la Petite Enfance est l'éducation à la santé. L'alimentation en est une clé, car l'on sait aujourd'hui que, saine, elle permet de préserver et renforcer notre immunité, à plus forte raison chez les tout-petits. Cette labellisation est une véritable reconnaissance visant à mettre en lumière la volonté de notre crèche de privilégier une alimentation de qualité, faite de produits locaux issus du circuit court, ainsi que l'usage de produits cosmétiques et d'entretien d'origine biologique.

Notre établissement s'inscrit véritablement dans une démarche de préservation de l'environnement et de la santé.

**Comment mettez-vous concrètement en place cette alimentation éco-vertueuse ?**

Nous travaillons avec un réseau de petits producteurs ainsi qu'avec les Services Techniques et le Service des Espaces Verts de Saint-Pierre-du-Mont dans le cadre de l'entretien de notre potager.

**Parlez-nous de ce potager, justement. Qu'apporte-t-il à la crèche ?**

C'est un véritable outil pédagogique !

Il nous permet de sensibiliser les enfants et les familles à l'alimentation. Les enfants peuvent ainsi faire le lien entre ce qui est cultivé et ce qu'ils retrouvent dans leur assiette au moment du repas. Faire des semis, arroser les plants des fruits et légumes cultivés, en prendre soin...

Autant d'occasions d'apprendre et de comprendre le cycle de la nature !

**Clément Perrin, vous êtes le cuisinier de cette crèche. Comment se matérialise, pour vous, le label Ecocert ?**

Nous travaillons avec des agriculteurs aux pratiques vertueuses et des producteurs locaux, en passant par des plateformes qui nous proposent des produits du Sud-Ouest et bio à plus de 80%.

**Votre cuisine évolue-t-elle ?**

Oui, sans aucun doute. Travailler en crèche, c'est redécouvrir la cuisine !

**Vous avez votre propre potager, est-ce un vrai « plus » pour vous, au quotidien ?**

Oui, c'est certain ! Il est entretenu par le Service des Espaces Verts et nous arrivons à produire, chaque année, des fruits et des légumes. Tous les matins, les enfants font leur petit marché et me ramènent les produits que je travaille ensuite pour leur repas. C'est le circuit le plus court qui soit !



**Qu'est-ce que la certification Ecocert ?**

Il s'agit d'un processus rigoureux qui consiste à évaluer, de manière indépendante et impartiale, la conformité d'un produit, d'un service ou d'un système selon des exigences environnementales et sociales spécifiées dans un cahier des charges ou une norme.

À la fin du processus de certification, Ecocert délivre une assurance écrite appelée certificat ou attestation. Le niveau "Excellence" a été délivré à la Crèche de Saint-Pierre-du-Mont.

Source : <https://www.ecocert.com/fr/certification>



## COUPE DES ECOLES UNE PREMIÈRE ÉDITION TRÈS RÉUSSIE

Les 7 et 8 avril derniers, les élèves, du CP au CM2, des écoles saint pierroises se sont retrouvés à l'Espace Multisports Saint Pierrois (EMS) pour participer à la première édition de la Coupe des Ecoles initiée par la Mairie de Saint-Pierre-du-Mont et portée par le service sports et vie associative sportive de la commune. Les élèves se sont rencontrés autour de disciplines sportives : basket, handball, athlétisme, hockey. Ils ont aussi participé à un atelier secourisme. Chaque équipe formée devait apporter des points à son école. Le cumul de ces points a servi à déterminer l'école vainqueur de la coupe. L'école Jules Ferry a remporté les 2 trophées !





## Interview de Chislaine Lallau

adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance, la Jeunesse et la Citoyenneté, à l'initiative de ce projet.

### Pourquoi avoir créé la Coupe des Ecoles ?

C'est un projet qui nous tenait à cœur depuis longtemps. L'idée de base était de créer un moment de partage propre à nos écoles, de créer un lien entre les élèves. Comme vous le savez, les élèves de l'école F. Mistral sont orientés vers d'autres écoles de la commune à partir du CM1. C'était donc un moyen de les faire se rencontrer entre futurs camarades de classe. Un challenge sportif semblait tout adapté.

### Comment l'avez-vous organisé ?

C'est le service sport et vie associative sportive qui a porté l'organisation. Mais nous souhaitons que ce soit un projet partagé. Nous avons rencontré les directrices des 3 écoles à plusieurs reprises pour co-construire ces journées.

A chaque fois, l'organisation s'est enrichie de nos échanges. Et une dernière réunion a eu lieu avec les enseignants pour leur présenter le déroulement en détail des journées.

Ensuite nous avons bénéficié du renfort du CLES\* d'Hagetmau dont les 13 stagiaires en formation BPJEPS\*\* sont venus participer à l'animation des ateliers sportifs le deuxième jour.

Il ne faut pas oublier l'aide précieuse des parents qui ont accompagnés les classes. Il faut les remercier car sans leur présence, ces activités ne pourraient pas avoir lieu.

### La Coupe des Ecoles mais 2 coupes ont été remises ?

Oui en effet ! Ceci est lié à la particularité de l'école F. Mistral qui ne propose, pour l'instant\*\*\*, que le cycle 2 c'est-à-dire du CP au CE2. Ne remettre qu'une seule coupe les aurait lésés. Alors il y a eu 2 coupes, une pour le cycle 2 (classes de CP, CE1 et CE2) et une pour le cycle 3 (classes de CM1 et CM2).

### Et les gagnants sont ?

Tout le monde ! Les 2 coupes ont été gagnées par l'école Jules Ferry. Le nom de l'école a été gravé sur le socle des coupes. Les 3 écoles ont remporté une dotation récompensant leur participation : un grand sac de sport, 20 chasubles, 2 ballons de basket, 2 de hand et 2 de foot. La remise des prix a été un grand moment de joie et d'enthousiasme. Avec Monsieur Joël Bonnet, Maire de Saint-Pierre-du-Mont, nous sommes allés annoncer les résultats dans toutes les écoles et remettre les prix. Nous avons eu un accueil inoubliable !!

RDV est pris pour la remise en jeu des coupes l'année prochaine avec de nouveaux défis.

\* CLES : Centre Lorrain d'Education par le Sport  
\*\* BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport  
\*\*\* Projet d'extension programmé



## LES TRAVAUX DU CLSPD

Dans le numéro 36 du journal *Au cœur de Saint Pierre*, nous vous avons présenté le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) lors de sa mise en place. Quelques mois après son installation, il est important de faire le point sur les travaux de cette instance.

Dans ce dossier, chaque groupe thématique (voir encadré), présente un premier bilan de leur travail notamment en termes d'actions.

Naturellement ce point d'étape (car le CLSPD n'a qu'un an) n'est pas exhaustif, seules les actions les plus marquantes ont été retenues. Pour rappel, les membres du CLSPD regroupent des personnalités issues de nombreuses instances départementales et locales (voir encadré correspondant). Pour chaque thématique, une réunion trimestrielle regroupant l'ensemble de leurs membres permet de faire l'état de l'avancement des travaux.

### Les missions du CLSPD s'énoncent ainsi :

- Favoriser la coordination entre les différents acteurs locaux qui interviennent sur notre territoire ; police/gendarmerie, justice, services sociaux, santé, associations d'aide avictimes, associations, établissements scolaires,...
- Échanger les informations pour mieux repérer, signaler et traiter les situations de violence.
- Prévenir et sensibiliser : campagnes d'information auprès du public ; interventions dans les écoles, centres sociaux, quartier politique de la ville, associations... ; formation des professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, accueil du public...).
- Accompagner les victimes.
- Assurer un suivi des actes de violences.



### Les trois thématiques définies à Saint-Pierre-du-Mont :

- Thématique 1 : la lutte contre les atteintes à la sécurité publique
- Thématique 2 : agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance
- Thématique 3 : la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intra-familiales, l'aide aux victimes



### Les premiers résultats

#### Thématique 1 Lutte contre les atteintes à la sécurité.

Les échanges et concertations ont permis l'élaboration de fiches actions pour répondre à des objectifs ciblés en termes de sécurité sur le territoire de Saint-Pierre-du-Mont. Ces documents permettent une programmation et un suivi des opérations.

Trois axes de travail ont débouché sur des premières actions :

##### Favoriser la tranquillité publique

Deux actions principales ont été mises en place, la lutte contre les incendies par l'installation de conteneurs enterrés, dernièrement sur le quartier de La Moustey et le développement de la vidéo protection avec 26 caméras supplémentaires réparties sur 3 sites. Ce dispositif est souvent mis en avant par les forces de l'ordre ; il contribue très largement à dissuader et facilite la résolution de faits constatés.

##### Lutter contre l'insécurité et les incivilités

La réflexion et les solutions proposées ont notamment portés sur la circulation dans les quartiers. Pour cela, les « zones 30 » sont mises en place dans les quartiers (Manot, rue de la Provence devant l'école Mistral, quartiers du Pouy et du Biarnès) ainsi que des sens uniques (quartiers du Manot, du Pouy et rue Voltaire). Ces mesures ont été partagées et approuvées lors des réunions « rencontre avec le maire » dans chaque quartier en 2024.

Des radars pédagogiques ont été installées, ainsi qu'un radar tourelle à proximité de structures d'accueil de jeunes enfants et d'animations.

La ville s'est équipée d'un radar de comptage routier ; cet outil performant est périodiquement installé sur des points stratégiques de manière à pouvoir évaluer la vitesse, la fréquentation de véhicules à toute heure de la journée.

Pour les plus jeunes, les éducateurs du service sport et vie associative sportive de la commune ont proposé une action de prévention routière "Savoir Rouler à Vélo" (SRAV) ; l'activité a été mise en place sur 3 jours pendant les vacances scolaires ; tous les participants

se sont vu remettre un diplôme validant leur cursus ainsi qu'une chasuble personnalisée.

Enfin des « rappels à l'ordre » (convention signée avec le parquet) sont régulièrement effectués pour répondre plus rapidement à différents types d'incivilités.

##### Améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble

Les actions dans ce domaine sont nombreuses et très diverses, mais la qualité de la vie des administrés est à ce prix.

Le dépôt sauvage d'encombrants est fréquent ; la ville a étoffé les tournées effectuées par les agents du centre technique municipal.

En collaboration avec l'association du quartier de la Moustey (AQM), la ville a mis en place un service de ramassage des encombrants à domicile sur simple appel téléphonique ; il permet de répondre à des problématiques de logistique de la part des administrés et minimise également les dépôts sauvages.

Vous pouvez lire dans ce journal la réglementation concernant la divagation de chiens, port de muselière catégorie 1 ; vous retrouvez également ces informations sur le site internet de la ville.

La réglementation contre le bruit a été évoquée dans le N°38 de ce magazine ; cette dernière est rappelée régulièrement sur tous les supports de la ville.

Chaque semaine vous pouvez être informés sur les activités de loisirs, les manifestations, proposées sur la commune soit par newsletter, soit sur Cityall.

Pour améliorer le cadre de vie, des jeux pour enfants ont été créés dans les quartiers du Manot, Biarnès, jardins familiaux et la Moustey et bientôt Le Pouy et la Forêt.

Il faut noter aussi la promotion des déplacements à bicyclette par l'aide financière à l'acquisition d'un vélo électrique.

Enfin par le biais de son service développement durable et bien vivre ensemble, la ville développe tout au long de l'année des RDV sur différentes thématiques : travail sur les micro-forêts, plantations dans les quartiers en concertation avec les habitants, atelier bricolage et recyclage...autant de RDV pour se rencontrer, échanger, collaborer.

## Thématique 2 Agir à l'intention des jeunes exposés à la délinquance

Les réunions de travail ont permis de cibler des initiatives à l'intention des jeunes :

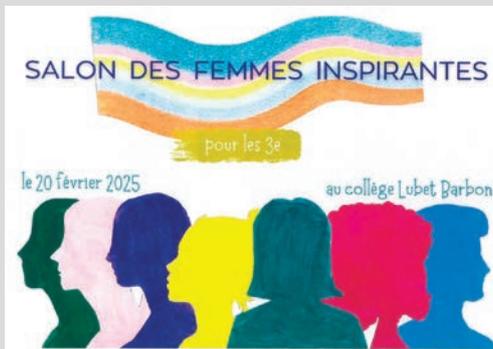
- Lutte contre l'utilisation abusive des réseaux sociaux
- Lutte contre le harcèlement
- Respect de la laïcité et des valeurs de la République
- Acceptation de la différence
- Lutte contre la consommation de stupéfiants.

En réponse à ces enjeux, des actions sont menées, notamment dans les établissements scolaires. Par exemple, le programme PHARE de l'éducation nationale pour la prise en charge des actes de harcèlement. Des associations interviennent dans les classes sur les risques encourus par les consommateurs de stupéfiants avec une explication des peines encourues. L'aide à la scolarité est également un axe majeur dans la Lutte contre le décrochage scolaire pouvant entraîner un glissement vers la délinquance. Le CLSPD favorise la création d'un réseau d'entraide et de partage afin d'informer les jeunes et de mieux les accompagner.

Les responsables des établissements scolaires situés sur la commune font part, lors des réunions, de leur engagement sur cette thématique et des nombreuses actions qu'ils mettent en place quotidiennement.



## Thématique 3 la lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intra-familiales et l'aide aux victimes



Favoriser la prévention par des actions de sensibilisation et de formation et en soutenant les victimes est l'axe majeur retenu pour cette thématique.

Ainsi, sur notre commune, plusieurs actions ont, déjà, été mises en place :

### De formation

La formation du personnel municipal en charge de l'accueil, et des élus rattachés, à la prévention, la détection et l'orientation des victimes de violences (intervention faite par le CIDFF et l'ADAVEM).

### De sensibilisation

Des interventions du CIDFF au collège Lubet Barbon et au LEA Brémontier pour sensibiliser les jeunes à l'égalité hommes/femmes.

### D'information

Une conférence ALLVIS avec le CDOS et le SDJES pour informer les associations sportives et intervenants professionnels de la commune sur les violences et incivilités dans le sport ; comment faire face ? Comment réagir ? Comment signaler ? Autant de questions qui ont pu être abordées lors de cette conférence en présence d'élus, dirigeants, éducateurs ou professeurs.



**Joël Bonnet**  
Maire de  
Saint-Pierre-du-Mont

## Les membres du CLSPD

- Monsieur le Préfet des Landes ou son représentant, et les services de l'État désignés par Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Procureur de la République ou son représentant,
- Madame la Directrice Départementale de la Police Nationale,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental des Landes ou son représentant et les responsables de services désignés,
- Monsieur le Maire de Saint-Pierre-du-Mont,
- Monsieur le Président de Mont de Marsan Agglomération, ou son représentant,
- Mesdames Lallau et Portugese, Messieurs Kruzynski, Tribout, élus de Saint Pierre-du-Mont
- Madame la vice-présidente du CCAS ou son représentant,
- Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale des Landes,
- Madame la principale du collège Lubet Barbon ou son représentant,
- Monsieur le proviseur du LEA Brémontier,
- Monsieur le directeur coordinateur Lycée polyvalent Jean Cassaigne,
- Mesdames les directrices des écoles élémentaires de Saint-Pierre-du-Mont,
- Madame la directrice de XL habitat ou son représentant,
- Monsieur le Président de l'Association du Quartier de la Moustey ou son représentant,
- Les représentants des associations CIDFF et ADAVEM,
- Les fonctionnaires de la ville de Saint-Pierre-du-Mont désignés par Monsieur le Maire,
- Monsieur le Directeur de la CAF des Landes.

"Le CLSPD est obligatoire pour les villes de plus de 5000 habitants et comprenant un quartier QPV (Quartier Politique de la Ville).

Lors de l'installation de cette instance, le 11 septembre 2024, en présence de Madame la Préfète, j'avais souligné l'importance d'un travail de proximité avec tous nos partenaires institutionnels, scolaires et associatifs.

Le coordonnateur et les élus ont animé des groupes de travail autour des thématiques identifiées lors du diagnostic du territoire sur la sécurité et la prévention de la délinquance.

L'objectif est de créer des liens pour renforcer et faciliter les interactions au service des administrés et de notre jeunesse à base d'actions concrètes et faire en sorte que Saint-Pierre-du-Mont reste une commune paisible et agréable à vivre."





## L'IMPORTANCE DE LA CITOYENNETÉ À SAINT-PIERRE-DU-MONT

Vous avez peut-être déjà entendu parler de la "Cérémonie de la Citoyenneté", mais savez-vous exactement ce qu'elle représente et pourquoi elle est si importante pour notre commune ?

C'est un événement républicain solennel qui marque l'entrée de nos jeunes concitoyens dans leurs droits et devoirs de citoyen français. Elle est destinée aux jeunes ayant atteint leur majorité.

Cette cérémonie est bien plus qu'une simple formalité administrative, c'est un moment privilégié pour rappeler l'importance de l'engagement civique et les valeurs fondamentales de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

A cette occasion, le Maire et les élus accueillent officiellement ces jeunes majeurs, leur remettent leur première carte d'électeur ainsi que le livret du citoyen.

C'est l'occasion d'échanger avec eux sur leur rôle futur au sein de la société et de les encourager à participer activement à la vie démocratique.

À Saint-Pierre-du-Mont, nous avons à cœur de souligner l'importance de leur nouvelle responsabilité citoyenne. C'est pourquoi cette cérémonie est généralement organisée une fois par an. Elle constitue un temps fort pour notre jeunesse qui représente l'avenir de notre commune et de notre pays.

Nous encourageons tous les jeunes Saint-Pierrois concernés à participer à cette cérémonie. C'est une opportunité unique de prendre conscience de l'étendue de leurs droits et responsabilités, et de se sentir pleinement acteurs de notre démocratie locale et nationale.

Vous pouvez être invité à cette cérémonie lorsque vous avez atteint l'âge de 18 ans et que vous figurez sur les listes électorales :

- Parce que vous y avez été inscrit d'office, après avoir fait votre recensement citoyen
- Ou parce que vous vous y êtes inscrit volontairement

## REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES UN DISPOSITIF ESSENTIEL

La Mairie de Saint-Pierre-du-Mont rappelle à ses administrés l'existence du « registre nominatif des personnes vulnérables ».

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap, afin de leur garantir une attention particulière en cas d'événements exceptionnels, tels que la canicule ou toute autre situation d'urgence. Ce registre permet aux services sociaux et sanitaires de cibler rapidement les personnes les plus fragiles lorsque des plans d'alerte sont déclenchés.

Il favorise également un suivi régulier assuré par les agents municipaux et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), notamment pour apporter aide et

soutien en cas de besoin. Les informations recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de ce dispositif de protection.

Pour s'inscrire, inscrire un proche, ou mettre à jour des informations déjà transmises, il est possible de contacter la mairie par courriel à l'adresse [mairie@saintpierredumont.fr](mailto:mairie@saintpierredumont.fr), ou par téléphone au 05 58 76 44 82 ou 05 58 05 53 84.

**Les personnes inscrites depuis la mise en place du registre en 2020 peuvent, si elles le souhaitent, demander leur désinscription à tout moment.**



## Les avis de participants

Les participants témoignent de la mobilisation intergénérationnelle, de l'apprentissage partagé et des bénéfices environnementaux et sociaux liés aux micro-forêts.

# LA NOCTURNE DU BRICOLAGE

*La Nocturne du Bricolage, organisée le 16 mai par la Municipalité de Saint-Pierre-du-Mont, marque le lancement d'une série de rencontres participatives pour l'aménagement des deux micro-forêts locales, au Pouy (la plus grande microforêt de France) et à la Tuilerie. Cet événement éco-citoyen, animé par le Service Développement Durable et Bien vivre ensemble et l'association des Compagnons Bâtisseurs, invite les habitants à fabriquer eux-mêmes du mobilier urbain (bancs, tables, balancelles) avec des matériaux de récupération issus de la gestion des espaces verts de la commune.*

Les objectifs de cette soirée étaient divers :

- Poursuivre l'aménagement des micro-forêts au Pouy et à la Tuilerie
- Favoriser l'implication des riverains dans l'embellissement des micro-forêts.
- Créer du mobilier urbain fonctionnel et durable.
- Promouvoir le réemploi des matériaux dans une démarche de développement durable.
- Renforcer le lien social entre les habitants, les bénévoles, les services municipaux et les associations locales.



**Agnès Capitain**, porteuse du projet, engagée dans la création des micro-forêts : "l'objectif est à la fois esthétique et pratique afin que les riverains puissent profiter de ces véritables poumons verts. Les bénévoles sont présents depuis le départ, qu'ils habitent le quartier ou non.

Aidés d'experts, les habitants aguerris ou non en matière de bricolage, fabriqueront les éléments mobiliers dans ce projet éco-citoyen.

Leur engagement est admirable, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité mettre en place ces Nocturnes du Bricolage. Frédéric Torrecillos, le service Développement Durable et le service des Espaces Verts de la Ville ont fourni un effort considérable afin d'élaborer ces microforêts qui sont, je le crois, de véritables réussites.

Je ne peux qu'encourager les autres communes à suivre notre exemple."

**Frédéric Torrecillos**, responsable de l'entretien des micro-forêts et accompagnateur des ateliers : "je suis présent tous les mardis pour accueillir les bénévoles et entretenir les micro-forêts, désherbage, paillage, préservation des sols et je participerai à toutes les rencontres pour la fabrication du mobilier urbain."

**Pauline Massaux et Jérémy Gayon**, représentants des Compagnons Bâtisseurs, accompagnant les habitants dans la fabrication : "notre association est née après la seconde guerre mondiale pour aider à la reconstruction. Nous sommes installés à Saint-Pierre-du-Mont depuis 2016.

Sollicités par la municipalité pour créer du mobilier urbain, notre idée est de recréer un lien social au travers d'une activité commune pour un espace dédié à tous. Nous travaillons avec le service des Espaces verts, la scierie Lesbats et la quincaillerie Corrihons."

**Louis Vicart**, jeune bénévole ayant créé sa propre micro-forêt : "j'ai tout de suite été séduit par le principe et, aidé par Frédéric Torrecillos, j'ai pu mettre en place ma propre microforêt."

**Jacky Marsan**, habitant du quartier, très impliqué, qui souligne l'impact social du projet : "ce projet a introduit l'écologie dans le quartier et favorisé les échanges avec les habitants."

# FÊTES PATRONALES 2025

## 10 ANS DE JOIE ET DE CONVIVIALITÉ POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Du 12 au 16 juillet 2025, la ville de Saint-Pierre-du-Mont a vibré au rythme de ses fêtes patronales. Pour l'occasion, le Comité des fêtes a concocté un programme riche et varié, divertissant toutes les générations. Durant ces quatre jours, les saint-pierrois ont pu profiter du traditionnel loto du Sporting Club Tennis, des courses de trottinettes et cyclistes, du trail urbain et d'une marche, ainsi que des démonstrations de traditions locales comme le concours Landais et de cocarde, un spectacle d'échassiers et encore bien d'autres.



## UNE PREMIÈRE ÉDITION POUR LES FÊTES DE L'ESTIÙ

L'association Lous Capborruts lance un tout nouvel événement convivial : la première édition des Fêtes de l'Estiù, programmée pour le samedi 30 août 2025 à la Maison du Temps Libre.

Pensée comme un clin d'œil aux ferias du Sud-Ouest, cette journée promet une ambiance chaleureuse et populaire.

Au programme : échassiers, musiques traditionnelles, danses gasconnes, grillades, rire et partage autour des cultures locales.

Un nouveau rendez-vous festif à ne pas manquer, où les traditions gasconnes seront à l'honneur dans une atmosphère familiale et animée.

Programme complet disponible sur la page Facebook de l'association : « Lous Capborruts ».



Franck Lorenzon

## BALADE NATURE & HISTOIRE : **DU PONT DE BATS À LA MIDOUZE**



**Parcours : 2 km aller-retour**  
**Durée : 1h à 1h30**

À découvrir sur le chemin :

- Le bas du cours du Bourrus, un lieu chargé d'histoire, marqué par les passages de grandes figures et les transformations au fil des siècles.
- Un vallon méconnu, riche en éléments naturels : source, mare, faune, flore, vieux arbres... Une promenade paisible entre nature et patrimoine, accessible à tous.

**Départ de la balade : route de Bayonne, près du rond-point de la Légion d'honneur.**

Au rond-point, observons :

- À gauche, la côte de Castera, un point haut autrefois fortifié (dénivelé d'environ 20 m).
- En face, le quartier du Bourrus, avec un bosquet qui abrite un ancien lavoir et un abreuvoir.

On remarque aussi l'ancienne route vers Dax, empruntée autrefois par des personnages historiques (Louis XIV, Marie de Médicis, Napoléon...) ainsi que par les voyageurs et les marchandises allant vers Bayonne.

Ensuite, la voie ferrée, construite entre 1850 et 1855, modifie le paysage. Un talus de terre est créé dans le vallon du Bourrus pour permettre au train de rejoindre la gare (alors sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont). La route passe sous le pont de Bats.

Après le pont, on entre dans le quartier du Manot (nom d'une ancienne ferme).

- À droite, se trouve le monument aux morts de la Libération (1944).
- À gauche, le chemin Latrillette mène vers le Bourrus et les ruines du moulin de Bats (terrain privé), qui a donné son nom au pont.

Poursuivons en laissant à gauche un petit pont, pour traverser un terrain herbeux appelé la Prairie.

- À droite, le Manot.
- À gauche, le vallon verdoyant du Bourrus.

Arrivé près d'une aire de jeux pour enfants, prenons le sentier sous la futaie (les arbres).

On y découvre :

- Un grand platane, une source, la faune et la flore du vallon,
- Une mare, puis les rives de la Midouze (attention au talus de la rivière).

Retour possible par le même chemin ou en traversant le lotissement.

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

Nous espérons que les aléas climatiques ne vous empêchent pas de profiter du repos et de la détente attendue pour ces vacances d'été.

Les événements politiques tant nationaux qu'internationaux ne permettent pas non plus cette quiétude estivale bien méritée.

Certes cette chronique politique a des allures un peu sévères, mais malheureusement nous vivons une époque un peu agitée. Notre souhait est, cependant, de vous permettre de profiter d'une commune apaisée et agréable à vivre même si nous ne sommes pas maîtres du climat. Nous faisons pourtant le maximum, à travers les micro-forêts, l'entretien raisonné des espaces verts et beaucoup d'autres actions comme l'utilisation de la géothermie, l'utilisation d'outils et de véhicules électriques, l'implantation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, pour favoriser au mieux le développement durable de la commune.

Dans ce journal, vous découvrirez les axes de travail et les actions que votre municipalité, en coordination avec les services de l'État, mène pour préserver notre cadre de vie.

Le dossier de l'école Mistral illustre parfaitement ce travail au quotidien, l'opposition saint-pierroise, malgré ses attaques permanentes, aura une fois encore des difficultés à prouver le contraire.

Nous vous souhaitons une bonne fin de vacances et une bonne rentrée.

## COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

Fidèles à nos engagements depuis 2020

Par cette tribune, nous souhaitons vous partager nos convictions, nos actions et la méthode de travail qui nous guide dans l'exercice de notre mandat municipal.

Depuis plusieurs années, nous organisons des temps d'échanges pour vous informer des projets municipaux et vous écouter afin de connaître vos besoins, vos difficultés. Ces rencontres sont l'occasion de réfléchir ensemble aux solutions concrètes et pertinentes à mettre en œuvre dans notre commune.

Durant ce premier semestre, nous avons poursuivi nos réunions publiques thématiques engagées depuis 2018. Ces derniers mois, trois grandes thématiques ont été discutées : le soutien aux associations, les actions à engager pour garantir une meilleure offre de santé et les mesures à prendre pour assurer la protection des personnes et des biens.

Tous ces échanges ont permis de conforter certaines de nos propositions, d'amener de nouvelles idées et d'envisager des projets dont la faisabilité est en train d'être évaluée.

Ainsi, l'aboutissement de cette réflexion collective verra naître un nouveau programme que nous vous présenterons lors des prochaines élections municipales.

En effet, à compter du 1er septembre, nous entrerons dans la période préélectorale et de nouvelles règles s'imposeront à l'ensemble des élus. Tous les éléments de communication édités par la mairie devront notamment respecter un principe de neutralité.

Pour autant, le mandat ne s'achèvera qu'au mois de mars prochain et il reste beaucoup à faire pour que les promesses faites par l'actuelle majorité soient tenues. Nous restons disponibles et continuerons d'œuvrer pour notre commune jusqu'au bout dans l'intérêt des Saint-Pierroises et des Saint-Pierrois.

Notre volonté reste la même : améliorer notre cadre de vie et faire de Saint-Pierre-du-Mont une ville qui protège ses habitants.

Julien Paris, Patricia Beaumont, Elodie Escaffre, Frédérico Da Costa, Mireille Junca, Cédric Peter

# L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



## AOÛT

### VENDREDI 1<sup>ER</sup> AOÛT

#### 14<sup>ème</sup> Festival Plaisirs d'été

Concert « Sérénade en duo » en l'église de Saint-Pierre-du-Mont à 20h30.  
Marc Grauwels (flûte) et Gaëlle Solal (guitare).  
Infos et résas : 06 33 39 12 51 – joelles-trauss@icloud.com. Prix unique 14€.

### DU 02 AU 24 AOÛT

Fermeture de la piscine Claude Lassaing pour vidange et entretien annuel.

### JEUDI 21 AOÛT

**Cérémonie commémorative** de la libération de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont  
La cérémonie aura lieu à la stèle du pont de Bats à partir de 10h00, route de Bayonne.

### DU 13 AU 29 AOÛT

#### Tournoi de Tennis

Le sporting club Tennis organise un tournoi au Complexe Tennistique Jean Audoin

### SAMEDI 30 AOÛT

#### Fête de l'Estiu

Première édition des Fêtes de l'Estiu à la Maison du Temps libre et dans les jardins publics, organisée par l'association Lous Capborruts.  
Programme complet disponible sur la page Facebook de l'association : « Lous Capborruts ».

### JUSQU'AU 31 AOÛT

Base Nautique et de Loisirs du Marsan Baignade surveillée du lundi au dimanche de 12h à 19h.  
Rens : [www.montdemarsan-tourisme.fr](http://www.montdemarsan-tourisme.fr).

## SEPTEMBRE

### SAMEDI 6 SEPTEMBRE

#### Forum des Associations

Venez découvrir les différentes associations de Saint-Pierre-du-Mont de 9h à 17h à l'Espace Multisports Saint Pierrois, rue de la Provence. Animations, initiations sportives et de loisirs.  
Renseignements auprès du service Communication, Culture et Vie associative : [comvieasso@saintpierredumont.fr](mailto:comvieasso@saintpierredumont.fr) – 05 55 05 53 87.

#### Cinéma en plein air

Projection de "La Vie Scolaire". Organisé par le Conseil Municipal des Enfants et des Ados.  
A l'E.M.S., côté fronton Place Libre.  
Plus d'information courant août sur [www.saintpierredumont.fr](http://www.saintpierredumont.fr)

### VENDREDI 12 SEPTEMBRE

#### Visite des Micro-forêts jardins

**participatifs de Saint-Pierre-du-Mont**  
Pourquoi planter des micro-forêts ? Quels intérêts ? Venez poser vos questions et découvrir les multiples bienfaits des micro-forêts. Rendez-vous à la micro-forêt de la Tuilerie, rue des Minotiers. Possibilité de pique-niquer sur place.

### DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Vide Greniers  
Le Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont organise son vide grenier à la Maison du Temps Libre.

### DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

#### Loto bingo du Club Martet

L'association du Club des retraités de Martet organise un loto bingo à partir de 15h à la Maison du Temps Libre.

#### Stage Aïkido

Le sporting Club Aïkido et laïdo organise un stage animé par Luc André Wintherling dans le dojo 1 à l'E.M.S., 214 rue de la provence.

### SAMEDI 27 SEPTEMBRE

#### Touche pas à ma Forêt

de 10h00 à 13h00  
Organisé par le Conseil municipal des Enfants en partenariat avec l'ACCA de Saint-Pierre-du-Mont.  
Ramassage des déchets sur le quartier de Ménasse.  
Ouvert à tous – rendez-vous au parking de la grange de Bastarot.

#### Fête du Quartier Lamoustey

L'Association de Quartier de la Moustey organise la fête du quartier.  
Infos et renseignements : [accueil@aqm40.fr](mailto:accueil@aqm40.fr) – 05 58 75 47 01.

## OCTOBRE

### DIMANCHE 5 OCTOBRE

#### Saint Pierre en Rose

de 9h à 18h avec le sporting club tennis de Saint-Pierre-du-Mont, le Comité des fêtes, les Amazones Rebelles, Edelweiss, etc.  
Complexe tennistique Jean Audouin et parking de l'EMS.

### DIMANCHE 19 OCTOBRE

#### Loto bingo du Club Martet

L'association du Club des retraités de Martet organise un loto bingo à partir de 15h à la Maison du Temps Libre.

### SAMEDI 25 OCTOBRE

#### Qualification Coupe de France Hip-Hop

Qualification grande aquitaine B.Boys France, Salle D Espace Multisports Saint-Pierrois.

### DIMANCHE 26 OCTOBRE

#### Loto bingo de Détente et Loisirs

L'association Détente et Loisirs organise un loto bingo à partir de 15h à la Maison du Temps Libre.

#### RENCONTRES AVEC M. LE MAIRE

Lundi 25 août 2025 à 18h30 :

quartier Manot,  
salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

Mardi 26 août 2025 à 18h30 :

quartiers Centre-ville - Ménasse,  
salle du Conseil de l'Hôtel de ville.

Mercredi 27 août 2025 à 18h30 :

quartiers Tuilerie – Mont-Alma – Bourrassé – Pouy, salle C de l'EMS, 214 rue de la Provence.

Jeudi 28 août 2025 à 18h30 :

quartiers Brémontier – Dominante – Biarnès,  
salle C de l'EMS, 214 rue de la Provence.

## LES ACTIVITÉS DU SERVICE DES SPORTS

### SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE

#### Activité Aquapitchouns

Tous les samedis de 11h15 à 12h  
18 octobre au 2 novembre 2025 - Activité Aquakids (6 ans et +)

Activité qui s'adresse aux enfants de plus de 6 ans et qui a pour objectif de les amener progressivement à être autonome dans l'eau. Séances de 30min à la piscine municipale C.Lassaing.

### A PARTIR DU 17 SEPTEMBRE

#### Ecole Multisports

Chaque mercredi matin (hors-vacances scolaires) l'École Multisports accueille les enfants de 4 à 8 ans pour la découverte et la pratique d'activités sportives.

### DÈS LE 02 OCTOBRE

#### Reprise du programme « A la découverte de nos quartiers »

Chaque jeudi matin (hors vacances scolaires), les éducateurs sportifs municipaux animent un programme de sport santé avec une activité marche adaptée pour tous.

### DU 20 AU 24 OCTOBRE

#### Vacances sportives pour les 8/12 ans

### 28 OCTOBRE

#### Journée ados

pour les 12/15 ans à Roquefort : karting, padel, ...

**Pour toutes ces activités, inscription obligatoire auprès du service Sports et vie associative sportive au 05 58 05 53 86 ou à [servicesports@saintpierredumont.fr](mailto:servicesports@saintpierredumont.fr).**

## DIVERS

#### Allocation de rentrée scolaire

### DU 26 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE

Les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous au bureau de Madame Payneau, au CCAS.  
Sous condition de ressources, pour les enfants saint-pierrois scolarisés en maternelle à la rentrée 2025. Rens : 05 58 05 53 84.

#### Exposition et Concours photos

### JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

dans les jardins en Cœur de ville  
Thème « Donnez à voir que l'on peut montrer des images extraordinaires avec des objets ordinaires »  
Remise des prix le 26 septembre 2025 à 18h à l'hôtel de ville

#### Concours de Nouvelles 2026

### 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

Thème : « Le loup revient dans nos forêts ».

#### Concours de peintures 2026

### 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MARS 2026

Thème : « Scène de la vie quotidienne ».  
Dépôt des tableaux du 2 au 7 avril 2026  
Exposition du 13 avril au 22 mai 2026

# INFOS JEUNES

Ta p'tite page à toi

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LA JEUNESSE PASSE À L'ACTION !

## DES CHOCOLATS POUR NOS AÎNÉS

Le samedi 12 avril dernier, dans le cadre des festivités de Pâques, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Ados se sont réunis afin de préparer des sachets de chocolats destinés aux seniors du Foyer Martet et de l'EHPAD de Saint-Pierre-du-Mont. Cette action intergénérationnelle désormais traditionnelle est toujours très appréciée, des petits comme des grands !



## LES PROJETS À VENIR

### ENVIRONNEMENT

Dans la lignée des projets éco-citoyens déjà menés par le CME, les jeunes élus réfléchissent actuellement à la réalisation d'une troisième opération de nettoyage de la nature, en partenariat avec l'ACCA, qui aura lieu le dernier week-end du mois de septembre.

Plus d'informations sur [www.saintpierredumont.fr](http://www.saintpierredumont.fr)

### CULTURE

Deux projets sont en cours de réflexion :

- le premier est familial et festif : les jeunes élus du CME envisagent l'organisation d'une séance de cinéma en plein-air.
- le second est d'ordre solidaire : forts de leur première participation à l'opération Octobre Rose menée par le Sporting-Club tennis de Saint-Pierre-du-Mont, les jeunes élus réfléchissent d'ores et déjà à la façon de contribuer au mieux à la prochaine édition. Cette année, une marche rose sera de surcroît organisée par le Comité des Fêtes, le service des Sports et le service Développement Durable et Bien-vivre ensemble.

